noir gris verdâtre en passant par les diverses nuances du jaune de chrome.

A seize heures, un haut-parleur, n'ayant rien de commun avec les haut-parleurs défaitistes de « L'Echo du Nord » annonçait à la foule, d'une voix victorieuse : « Le ballon Marie-Jeanne, pilote M. Auger fait ses derniers préparatifs. »

Les antécédents de M. Auger comme pilote sont ensuite proclamés : « Il fut, nous dit-on, classé troisième au grand prix de 1924 et premier au concours d'atterrissage de 1923. »

Des soldats de service en grappe compacte, s'accrochent maintenant au filet du « Marie-Jeanne ». Il s'agit de maintenir immobile l'aérostat, malgré le vent violent et jusqu'au moment de la montée.

A 16 h. 30, l'aéronaute et son fils montaient en compagnie d'un autre passager, M. Edard, dans la nacelle et à 16 h. 40, le « lâchez-tout » étant ordonné, le « Marie-Jeanne » monte majestueusement dans les airs. C'est un magnifique aérostat couleur blanc d'argent et jaugeant 1.200 mètres cubes. Il appartient à l'Aéronautique-Club de France. La direction prise par lui est nettement celle de la porte de Tournai, puis de la Belgique.

Les autres départs

Les autres départs se suivent avec quelque lenteur.

A 16 h. 50, « L'Azur fer », 900 mètres cubes, monté par M. Ravaine, le premier pilote français qui atterrit en Allemagne après les hostilités, et par M. Traxler, passager, prenait l'air à son tour, en une montée plus lourde que le « Marie-Jeanne ».

Cent primes de 40 et 20 francs furent aussi tirées entre tous les participants.

Les primes furent remises aussitôt aux gagnants et les numéros sortis, dont les propriétaires n'avaient pas participé à la farandole et qui, par conséquent, étaient absents, furent annulés.

Des primes supplémentaires de 40 francs furent allouées aux cyclistes qui avaient atteint le ballon atterri en Belgique et qui avaient assisté au cortège.

Une belle fin de journée

Marquant la fin decette journée de festivités, nous avons à signaler que les bals populaires sur la Grand Place, sur la place de la République et sur la place Catinat obtinrent un succès très marqué. Décidément, on sait rire et s'amuser dans la capitale des Flandres Françaises.

— Au cours de la journée, une grande Kermesse-Braderie Flamande réunit de nombreux amateurs dans le quartier de Fives.

Le programme d'aujourd'hui

C'est aujourd'hui, rappelons-le, la journée du grand cortège, de la Fête de la Bière et de la Fête de la Chanson.

Le départ du cortège est fixé à 14 heures, au Boulevard des Ecoles

On sait que, après un premier parcours à travers la ville, le cortège arrivé à la place de la République, doit se scinder en cinq parties.

La première partie se rendra au Podium de la place Vanhœnacker ; la deuxième partie, au Podium place de la Nouvelle Aventure ; la troisième partie, au Podium place Madeleine Caulier ; la quatrième partie, place Wicar et la cinquième partie, place du Concert.

Chacune de ces parties resnera dans le même ordre et par un itinéraire spécial se rendra à son Podium. Le jury volant fonctionnera pendant tout le parcours et même encore de la place de la République aux podiums respectifs.

Le soir, des concerts seront donnés place de la République et au Jardin Vauban. En ce dernier endroit, des massés chorales feront entendre « La Chanson de la Bière », chœur de MM. A. Labbe, pour les paroles, Gavelles, en ce qui concerne la musique.

LES CYCLISTES ATTENDANT EN FOULE SUR LA PLACE DE LA RÉPUBLIQUE LE DÉPART DU RALLYE-CYCLISTE

On vit ensuite s'élever le « Maire André », 900 mètres cubes, de l'Association Aéronautique du Nord de la France, monté par M. Marquant et une passagère. Il était 17 h. 05.

Le « Lieutenant Tournay », 600 mètres cubes, dirigé par M. Boudariat, s'élève à 17 h. 30, et le « Belgica » à 17 h. 35. Ce ballon est monté par M. Demuyter, « as belge », et par deux passagers. Prêt depuis assez longtemps, semblait-il aux profanes, il ne monta qu'après une longue et bruyante préparation.

— « Messieurs les pilotes sont priés d'activer leur départ » proclame le haut-parleur. A la suite de quoi les départs s'activèrent.

A 17 h. 52, M. Cormier prenait l'air sur l' « Anjou », 600 mètres cubes, à l'Aéronautique-Club de France. A 17 h. 58, M. Lefèvre, sur l' « Aéro », 600 mètres cubes, s'élevait. On voyait ensuite partir les ballons suivants : 18 h. 05, l' « Emulation du Nord », 1.200 mètres cubes, monté par M. De Bruycker et trois passagers ; 18 h. 10, le « Fernande », 600 mètres cubes, monté par M. Blanchet et un passager ; 18 h. 16, l' « Azur III » 500 mètres cubes, par M. Baillot et un passager ; 18 h. 18, le « Jeanne d'Arc », 900 mètres cubes, monté par M. Defives ; 18 h. 20, le « Guillaume Longue-Epée », 900 mètres cubes, monté par M. G. Fleury et un passager. Le « La Tulipe », pilote M. Heutte ; l' « Azur II », pilote M. Besvel, le « Prince Léopold », pilote M. Veenstra, puis le « Nord-Aviation », pilote M. De Montigny, furent les derniers partants.

Le rallye-cycliste

Cette partie du programme des fêtes fut merveilleusement réussie. Toute la journée de nombreux cyclistes se présentèrent aux contrôles installés dans tous les coins de la ville, où ils retirèrent leur numéro qui devait leur permettre de participer au tirage des primes.

A 18 heures, plus de deux mille cyclistes hommes et femmes se trouvaient rassemblés sur la place de la République pour prendre part à une grande farandole à travers la ville et dont l'itinéraire avait été tenu secret.

Dans deux autos qui précédaient le cortège se trouvaient M. Molthy et plusieurs membres du Comité des fêtes.

Puis un peloton d'agents cyclistes ouvrait la marche. Dans un auto-car, avait pris place la musique de l'A. P. N., qui se fit entendre sur tout le parcours. Venaient ensuite la nuée de cyclistes venus de partout.

Ce curieux cortège défila par le Boulevard de la Liberté, les rues Jean-sans-Peur, de l'Hôpital-Militaire, du Palais-Rihour, Grande-Place, rue des Manneliers, place du Théâtre, rue de la Grande-Chaussée, des Chats-Bossus, de la Monnaie, d'Angleterre, Erquermoise, Nationale, Masséna, Léon-Gambetta et place de la République, où se fit sur le kiosque le tirage des primes, qui représentait une somme de 5.200 francs.

La première, de 1.000 francs, fut gagnée par le n. 208, à Georges Deldalle ; celle de 500 fr. par le n. 6028, à Mlle Roberte Robillard ; celle de 200 fr. par le n. 7042, à Eugène Delemer et celles de 100 fr., par le n. 7028, à Julien Courbet ; 3004, à Raymond Devillers ; 2206 à Gustave Franck ; 5114 à Willers et 2246 à René Decocq.

Un aéronaute a été asphyxié à Lille

Son corps fut retrouvé sous l'enveloppe d'un ballon

Un pénible accident est venu malheureusement attrister, pour ceux qui l'apprirent, la fête aérostatique donnée à Lille par l'Association Aéronautique du Nord, à l'occasion de la grande Kermesse.

Un gonfleur de ballon, aéronaute distingué, au service de la maison Carton, a trouvé la mort dans des circonstances encore imparfaitement connues.

La victime est le nommé Juste Camelin, domicilié à Paris, 44, rue Maureau (XXe arrondissement).

Le malheureux était venu à Lille pour procéder au gonflement de deux ballons, appartenant à son patron, M. Carton, entrepreneur d'ascensions aériennes, à Paris, passage des Favorites, 24.

D'après les éléments de la première enquête, Camelin, non satisfait du gonflement d'un des aérostats, se serait glissé sous l'enveloppe, afin de s'assurer si le gaz pénétrait bien dans l'enveloppe et aurait été asphyxié par des émanations de gaz.

Personne ne l'avait vu se glisser sous l'enveloppe du ballon à demi gonflé. C'est un pilote, M. Ravelne qui devait monter dans le deuxième ballon de la maison Carton, qui s'inquiéta le premier de ne plus apercevoir Camelin.

Comme en arrivant à Lille, l'ouvrier s'était dit souffrant, on crut d'abord qu'il était parti se reposer sur l'herbe des remparts, mais des recherches ayant été faites sous l'enveloppe du ballon, on découvrit son corps.

Au dire de témoins, Camelin demeura près de deux heures sous l'aérostat.

Sitôt la découverte du corps, un médecin fut mandé, et l'on procéda à des tractions rythiques de la langue.

Vains efforts !... le malheureux Camelin ne put être ramené à la vie. Son corps a été transporté à l'hôpital de la Charité, à Lille.

Une autre version de l'accident veut que Camelin, avant de disparaître sous l'enveloppe de l'aérostat, aurait dit à de jeunes soldats « continuez à monter les sacs de sable, moi je vais voir dessous, car mon ballon ne se gonfle pas très bien ». Ce n'est qu'assez tardivement que les soldats de service se seraient aperçus que Camelin ne revenait pas ».

L'enquête de police établira sûrement s'il y a des responsabilités de ce côté ou si, comme c'est probable, cette seconde version de l'accident est erronée.

Ce que nous dit un camarade de M. Camelin

Nous avons pu interviewer un ami intime du défunt : M. Baillart, pilote du ballon « L'Azur III ».

« Mon ami Camelin — nous a-t-il déclaré — était âgé de 32 ans, il laisse une veuve et deux enfants.

Sa mort est un grand deuil pour nous tous. C'était un pilote breveté, connaissant fort bien son métier, et je m'étonne de l'imprudence par lui commise en se glissant sans prévenir un homme de métier, sous l'enveloppe de l'aérostat « Jeanne d'Arc » dont il assurait le gonflement pour le compte de la maison Carton.

« Camelin a d'ailleurs de nombreuses ascensions à son actif. Encore une fois, c'était un homme fort capable digne de toute confiance comme de toute amitié. »

Dernier et poignant détail, la femme de M. Camelin est en ce moment fort gravement malade. Il faudra certainement lui cacher la terrible nouvelle de la mort tragique de son époux.

Très vraisemblablement une autopsie va être ordonnée dans le but d'établir si M. Camelin est décédé par suite d'une intoxication due au gaz de houille ou par étouffement provoqué par le poids de l'enveloppe du ballon « Jeanne d'Arc ».

Le voyage de M. Doumergue en Alsace

Le Président de la République a assisté à Strasbourg à la 47me Fête Fédérale des Sociétés de Gymnastique

Paris, 31. — Le Président de la République a quitté Paris ce matin, à 9 heures 35, pour se rendre à Strasbourg, où il va assister à la 47e fête fédérale de l'Union des Sociétés de gymnastique de France.

M. Schrameck, ministre de l'Intérieur ; le général Lasson, secrétaire général militaire de la Présidence de la République ; M. de Fouquières, directeur des services du Protocole ; Grabot, directeur du cabinet de M. Gaston Doumergue ; le colonel Derendinger, de la maison militaire du Président de la République ; M. Jean Chiappo, directeur de la Sûreté générale ; M. Riboud, directeur des chemins de fer de l'Est, qui accompagnent M. Doumergue dans son voyage, ont également pris place dans le train présidentiel.

M. Paul Painlevé, président du Conseil, ainsi que M. de Monzie, ministre de l'Instruction Publique, et M. Bénazet, commissaire général à la Guerre, qui ont précédé en Alsace le chef de l'Etat, l'attendront à son arrivée à Strasbourg.

A CHALONS-SUR-MARNE

Le train présidentiel fait une halte de quelques minutes à Châlons-sur-Marne, où M. Gaston Doumergue est salué par M. Langeront, préfet de la Marne et les autorités. Les troupes rendent les honneurs aux acclamations des privilégiés qui ont pu pénétrer sur le quai de la gare.

A BAR-LE-DUC

Bar-le-Duc, 31. — De 13 h. à 13 h. 10, le train présidentiel s'arrête à Bar-le-Duc.

M. Raymond Poincaré, ancien Président de la République, sénateur, président du Conseil général de la Meuse, est revenu spécialement pour apporter l'hommage de ses concitoyens à son successeur.

M. Poincaré est entouré de MM. Magny, préfet de la Meuse et des autorités. Les élèves de l'école et des délégations des sociétés de la ville, acclament le Président de la République, qui s'entretient avec M. Poincaré et ses collègues avec la plus grande amabilité pendant les dix minutes d'arrêt.

A NANCY

Nancy, 31. — Pendant l'arrêt à Nancy, de 14 h. 30 à 14 h. 39, M. Doumergue reçoit les respectueux compliments des représentants du département de Meurthe-et-Moselle et de Nancy

A SARREBOURG, A SAVERNE

Saverne, 31. — A Sarrebourg et à Saverne, de courtes réceptions ont lieu dans les gares. M. Doumergue est acclamé.

A Saverne, le Président de la République, répondant au discours du maire, déclare :

« J'ai été très heureux de pouvoir m'arrêter à Sarrebourg. Ce n'est qu'un arrêt très court. J'ai l'espoir, je dirai même que j'ai le désir, de revenir en Alsace et en Lorraine faire un plus long voyage, mais je tenais à ce que ma première sortie officielle en France fut pour nos provinces recouvrées et c'est à Strasbourg, pour nous la ville symbolique, que ce voyage se fait aujourd'hui.

» Mais les sympathies du Président de la République, du Gouvernement et du Parlement vont, vous le savez, sans distinction aucune, à toutes les provinces recouvrées.

» Vous disiez tout à l'heure que vous aviez confiance dans l'avenir et que notre pays se remet des maux qu'il a soufferts. Nous avons d'autant plus confiance dans l'avenir du pays et dans un renouveau de prospérité que les Alsaciens et les Lorrains sont revenus au milieu de nous apporter de nouvelles forces qui nous permettront de réaliser les destinées de notre grand pays.

» Vous pouvez être assuré de la solidarité du Gouvernement de la République ».

A Strasbourg

L'arrivée du général Gouraud, de MM. Painlevé, de Monzie, Bénazet, etc.

Strasbourg, 31. — Le général Gouraud, gouverneur militaire de Paris, est arrivé ce matin à Strasbourg.

A midi 30, a eu lieu le banquet offert aux délégués officiels étrangers par le Comité de Permanence de l'Union des Sociétés de gymnastique de France et par le Comité d'organisation de la fête fédérale de gymnastique.

A 14 heures, est arrivé M. Painlevé, président du Conseil, en compagnie de M. de Monzie et de M. Bénazet, ainsi que des autorités civiles.

A un vibrant discours de M. Cazalet, M. Painlevé a répondu en remerciant chaleureusement les délégués étrangers du concours prêté à la fête fédérale et en annonçant que la Légion d'honneur était décernée à M. Blomard, délégué officiel de la Belgique et à M. Vlagli, délégué de l'Italie.

M. Painlevé s'est rendu ensuite sur le terrain de l'Esplanade.

MUSE LILLOISE

ACTUALITE

L'grand' Kermesse à Lille

LE GRAND CORTEGE D'AUJOURD'HUI

De par le nombre des adhérents, il sera cette année, particulièrement réussi, clôturant dignement en apothéose la Grande Kermesse de Lille.

« Le Réveil du Nord »

Air : L'Lundi d' Pâques (Desrousseaux)

— I —

Lille ch' est l' chinquièm' vill' de France,
Cha ch' est vrai, mais sin class'mint,
N' répond point à l'importance
Des fiét's qu'elle' donne in ch'momint ;
Aujourd'hui, par les rues d' Lille,
Un grand cortèg' défil'ra,
Et sur'mint pu' d'eur' grand' ville
N' saurot point fair' si bien qu' cha.

— REFRAIN —

Gins d' partout
Ayant l' goût
D' vir cheull' « Grand' Kermesse »,
Am'nez vous tertous
Et vous ne r' gret'rez point nos sous !
Comm' toudis,
Mes amis,
Vous r' direz sans cesse...
« Vraimint ches Lillos
Ont incor' fait pu' biau cheull' fos. »

— II —

Des tas d' sociétés d' Belgique
Particip'ront à ch' l' « atau »
Et cha s'ra vraimint féérique,
Lille a fait pour cha ch' qui faut :
I-aura soixant' dix-siept groupes
Avec tros mill' figurants,
Et comm' prix, vettiez que d' doupes,
On donn' soixant'-chinq mill' francs.

— III —

On a que l' bon temps qu'on s' donne
Nous dit un bon vieux dicton,
Aussi n'hésitez personne
V'nez vir les fiél's de l' canchon !
Su' d's estrat's, des biell's romances
S'ront r'présinté's, cha s'ra biau,
Agrémint'é's par des danses,
Vous verrez-là du nouviau !

— IV —

Accourez gins du villache
Et vous verrez qu' j ai point tort
Quand j' vous dis qu' cha vaut l' voyache,
Et qu'on n' peut vir cha qu' dins l' Nord ;
V'nez vir cheull' gaîté flamande
S'épanouir aujord'hui
Dins ch cortèg' que vous r'commande,
Ainsi qu les concerts de nuit.

Auguste LABBE.

Des cambrioleurs ont provoqué un violent incendie 30, rue Maugré à Lille

Les dégâts s'élèvent à environ 300.000 francs

Au début de la matinée de dimanche, un peu avant quatre heures, un incendie, qui eut pu prendre une tragique extension, s'est déclaré à Lille, 30, rue Maugré, dans un immeuble assez vaste, servant de bureaux et aussi d'atelier pour la confection du papier d'ameublement dit Lincrusta.

Les premières constatations ont permis d'établir que cet incendie avait été communiqué soit accidentellement, soit volontairement par des individus qui, au préalable avaient cambriolé les bureaux de la Direction de l'atelier.

L'ALARME

C'est M. Hoste Lucien, concierge de l'immeuble sinistré et qui loge avec sa famille dans des locaux voisins et séparés de l'atelier, qui donna l'alarme.

Vers 3 h. 30, M. Hoste avait été réveillé en sursaut par un bruit suspect. Il crut — et il n'avait pas tort — à la présence de malfaiteurs et, s'étant levé, alla avertir son fils. Les deux hommes visitèrent leur maison sans résultat. Ils gagnèrent ensuite la cour et aperçurent alors de la fumée puis des étincelles qui partaient du second étage des ateliers.

Immédiatement, M. Lucien Hoste couru jusqu'au poste de police de la place St-Martin, d'où les pompiers furent avertis téléphoniquement.

Ceux de la caserne Malus se rendirent sur les lieux. Après trois heures de travail ils étaient maîtres du feu.

MÉFAITS DE CAMBRIOLEURS

Lorsqu'on put pénétrer dans l'immeuble partiellement détruit, particulièrement dans la partie supérieure, et grandement endommagée d'autre part, au premier étage, à l'entresol et au rez-de-chaussée, par suite de la quantité d'eau que l'on s'était vu contraint de déverser sur le foyer, on remarqua, avec stupéfaction, que les tiroirs des bureaux avaient été forcés ; des pièces de comptabilité étaient éparses sur le plancher. Nul doute possible, que des cambrioleurs étaient passés par là.

Aucun argent ne se trouvait dans les locaux et l'on ne croit pas que quelque chose y fut dérobé.

Une enquête menée par la suite, par M. Lesage, commissaire de service de permanence, permit de présumer, que les auteurs de ce méfait, pénétrèrent dans la place, en escaladant un mur de faible hauteur bordant la propriété du côté des fortifications toutes proches.

D'après les renseignements recueillis par M. Lesage, auprès des administrateurs de la Société anonyme de la manufacture de Lincrusta : MM. Delesalle, Ferret et Thellier, le cambriolage a dû être perpétré par des individus connaissant parfaitement les lieux

Les malandrins, pour s'éclairer, allumèrent successivement des bouts de papier que l'on a retrouvés à demi consumés. C'est vraisemblablement cette façon de procéder qui provoqua l'incendie, si toutefois le feu ne fut pas mis volontairement.

Devant la possibilité de cette hypothèse le Parquet a été avisé. C'est pourquoi M. Dufayet, juge d'instruction s'est transporté sur les lieux avec son greffier.

LES DÉGATS

Les dégâts qui atteignent l'immeuble, ainsi qu'une certaine quantité de marchandises et de modèles, s'élèvent à environ 300.000 francs. Ils sont couverts par diverses compagnies d'assurances.

Ajoutons qu'au début de l'après-midi de dimanche, vers 14 h. 30, les pompiers ont été à nouveau alertés, l'incendie ayant repris dans les combles. Au bout d'une demi-heure d'efforts, il était complètement éteint.

On espère que le sinistre n'entraînera pas au chômage le personnel de la manufacture.

A la mémoire des volontaires tchécoslovaques

UN MONUMENT A ÉTÉ INAUGURÉ HIER, A NEUVILLE-SAINT-VAAST

Arras, 31. — M. Stephen Osusky, ministre de la République Tchéco-Slovaque à Paris, a prononcé un discours à l'inauguration du monument élevé près de Neuville-Saint-Vaast, à la mémoire des volontaires tchécoslovaques tués dans la bataille de la Targette le 19 mai 1915

Le ministre a rappelé la situation du peuple tchéco-slovaque au moment de la déclaration de la guerre de 1914, la participation des volontaires de ce pays à cette dernière et leur héroïsme au cours des sanglantes batailles qui se déroulèrent. Il a conclu :

« Les bras qui portaient et qui maniaient les armes étaient soutenus par la foi en une meilleure destinée de leur patrie. Leur sang versé sur ce sol français, c'était l'expression la plus puissante de l'âme tchéco-slovaque. Ceux qui sont tombés sur ce sol avaient choisi de mourir pour la liberté, afin que nous puissions vivre pour elle.

Ils se sont immolés dans le suprême sacrifice sur son autel, sur l'autel de cette liberté qui n'opprime pas, mais qui ne se laisse pas opprimer. En venant inaugurer ce monument, nous sommes venus dédier notre vie à cette liberté pour laquelle nos frères sont morts. »

JUSTICE DE PAIX

Paris, 31. — De l'officiel : Sont nommés suppléants des Juges de Paix, à Avesnes-le-Comte, M. Pruvost, en remplacement de M. Blasart, atteint par la limite d'âge ; à Lillers, M. Charles, en remplacement de M. Flament, décédé ; à Montreuil, M. Potez, en remplacement de M. Becquart, décédé ; à Solre-le-Château, M. Declemy, en remplacement de M. Goulard, atteint par la limite d'âge.

Le mystère de la cour du Lion-d'Or

SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

Un petit cadeau...

Mme BOCQUET nous dit encore :

« Une coupe manquait pour l'ornement de » notre appartement. J'en avais parlé à Victor, il m'avait approuvée...

» Un jour, nous partîmes ensemble pour » acheter l'objet rêvé... On nous montra différents modèles, dont l'un de 75 fr. et » l'autre de 150 fr.

» Je voulais acheter la coupe de 75 fr., » mais mon mari répondit qu'il valait mieux » attendre, pour acheter l'autre. Ce sera » pour ta fête, me dit-il... Celle-ci est la » Sainte-Marthe, qui tombe le 29 juillet. Je » comprus que Victor avait l'intention de » faire des économies. Je le connaissais... » Je ne dis rien. Il n'était pas homme à ne » pas tenir ses promesses !...

» Je n'affirme rien, mais je crois que mon » malheureux mari, qui économisait pour » le cadeau en question, devait avoir quelque part sur lui une petite réserve... » qu'on lui a lâchement volée...

» J'ai donc toutes raisons de croire qu'il » était au moment du crime, porteur de plus » de 50 francs !

» On a retrouvé 19 fr. 40. Où est la différence ?

» On ne m'ôtera jamais de l'idée que mon » mari a été assassiné par un voleur, par » un apache !...

» Il était trop bon pour moi !... ».

La piste de l'étranger

Hier, nous nous sommes efforcés de retrouver, d'atteindre l'étranger dont nous avons parlé hier.

C'était dimanche ! Il était sorti !

Les déclarations faites la veille nous ont été confirmées. C'est à la police qu'il appartient d'agir et de vérifier ! Toutes les pistes, qu'elles quelles soient, doivent être suivies. Les jours de fête ne doivent pas ralentir l'ardeur mise à retrouver le coupable. La Société a besoin, et doit être protégée. Il faut qu'elle ait conscience de l'être et qu'elle le soit.

Le crime de la rue Mercier est resté impuni ! Il ne faut pas qu'il en soit de même de celui-ci !

Une question se pose, à savoir, qui aura le dessus : des criminels ou des honnêtes gens !

Nous disons : Aucun doute n'est possible. Il faut que ceux-ci aient raison de ceux-là. Un deuxième assassin ne peut circuler impunément dans les rues de Lille, la Capitale des Flandres.

Il ne faut pas qu'en passant, le soir, la nuit, dans les rues de Lille, on ait l'impression d'être suivi par un assassin. Ce doute, cette crainte, doivent disparaître ! La sécurité ne renaîtra que lorsque le coupable sera connu, sera sous les verrous.

Aucun point de l'enquête ne doit rester obscur !

Pour atteindre ce résultat, espéré et indispensable, il faut tirer au clair tous les points de l'enquête restés obscurs. Il faut que tous ceux qui croient savoir parlent, sans réticence.

On a beaucoup parlé hier du wattman de tramway, qui a fini par déclarer avoir vu la victime. Celui-ci affirme avoir vu le cadavre à 10 heures 40. Les témoins, les maîtres d'internat, affirme l'avoir vu examiner le cadavre à 11 heures 15.

Le tenancier du « Postillon », café voisin de l'impasse tragique, maintient que son client, le wattmann en question, a quitté son estaminet pour rentrer vers 11 h. 15. Alors ...

Alors, le wattmann est hors de cause, c'est certain — mais a-t-il vu la victime une seule fois ou à deux reprises ?...

Ce point, comme tous les autres de l'enquête restés obscurs, a besoin d'être éclairci.

Ce n'est qu'en apportant un peu de méthode et d'ordre dans l'affaire qu'on finira par obtenir un résultat !

M. P.

Pour secourir Amundsen

DEUX HYDRAVIONS SONT PRÊTS A PRENDRE LE DÉPART

Londres, 31. — Quoique Amundsen ait donné l'ordre de ne partir à sa recherche que 15 jours après son départ, du Spitzberg, c'est-à-dire pas avant le 5 juin, l'expédition restée à la Baie du Roi se préoccupe déjà d'organiser des secours, car il ne fait plus de doute pour ceux qui sont restés que ceux qui sont partis sont dans une situation tragique, deux hydravions sont prêts à quitter la Baie du Roi.

LUX

VOIR EN DERNIÈRE PAGE

FEUILLETON DU 1er JUIN 1925. — N° 23.

Femme de Proie

Par Georges MALDAGUE

Puis, elles dirent leur station à la petite porte de la rue des Sablons, dans l'automobile, pendant que la neige tombait.

Enfin, leur enlèvement par ces deux individus qui croyaient la voiture vide et dont l'un était certainement un chauffeur.

Autant qu'au milieu de leur frayeur elles pouvaient s'en rendre compte, il conduisait avec autant d'assurance que Brisquard ou Guérand.

Manon, qui parlait surtout, déclara :

— Je crois bien que c'était la Saucisse qui faisait le mécanicien.

— La Saucisse !

— Oui... un gros boulot, autant que nous avons pu voir.

» L'autre, le grand diable qu'il appelait l'Asperge, est celui qui est descendu pour ouvrir la portière.

— L'Asperge !

Ces deux exclamations s'échappaient de la bouche de Mme Balthazar.

Grand-Jacquet et Petit-Louis se contentaient de faire : « Heu ! heu ! » chacun en se regardant.

Le juge d'instruction paraissait extrêmement intéressé.

Le greffier prenait toujours des notes.

Les petites ouvrières, après le dernier incident de la fuite de l'Asperge, qu'on croyait blessé et qui ne l'était pas, dirent leur fin de nuit au poste de police de Puteaux, leur retour chez elles, et la reconnaissance qu'elles gardaient aux deux braves agents cyclistes et à leur chien qui les sauvaient.

Pour ce jour-là, tout interrogatoire était terminé.

Il y avait près de deux heures qu'il durait.

Tandis que Marceline Harmant et Manon Jallabert se rapprochaient du lit de Mme Balthazar et restaient auprès d'elle, que le juge et son greffier remontaient dans la voiture qui les amenait, les deux policiers demeuraient à l'hôtel du boulevard Maillot.

Ils avaient carte blanche : le juge le leur avait dit.

La maison, le jardin seraient leur champ d'action.

Dans cette maison, il y avait une morte, et les deux hommes ne troubleraient point la paix due à la mort.

Non seulement ni l'un ni l'autre n'était un novice, mais ils possédaient quelque éducation.

Destinée !

Louis Petit était jadis, par sa famille, possé vers la pharmacie.

Jacques Grand, par la sienne, était mis dans la droguerie en gros.

C'était sur ce terrain — officine de pharmacien et officine de droguiste — qu'ils se rencontraient.

Comment passaient-ils au service de la Sûreté ?

Ils ne revenaient jamais qu'en tête-à-tête, dans les heures d'épanchements, au drame qui décidait de leur vocation.

Drame d'amour !

Ils avaient aimé, les malheureux !

C'était loin.

Ils se trouvaient seuls, pour le moment, dans la salle à manger, où l'on découvrait, l'avant-veille, le corps ligoté et entouré de la tenture d'une portière, de Mme Charles Borre.

La chambre mortuaire étant au premier étage, les allées et venues dans l'escalier aboutissant au vestibules se voyaient toutes, de cette salle à manger dont ils laissaient la porte grande ouverte.

Malgré leurs investigations dans la pièce, ils n'en perdaient aucune.

L'un ou l'autre, et même tous les deux, avaient un œil pour le vestibule, au milieu de leurs recherches les plus absorbantes.

Recherches, d'ailleurs, qui ne paraissaient pas devoir donner plus de résultat que celles de la veille.

Car les deux limiers étaient déjà venus visiter l'hôtel de haut en bas, explorer le jardin dans tous les coins.

Dans la maison, aucune trouvaille ; dans le jardin, aucune trace.

La neige tombait, la nuit qui suivait le cambriolage, avec assez d'abondance pour recouvrir les pas au fur et à mesure qu'ils s'imprégnaient.

Elle couvrait encore une partie du jardin, la grande allée et les sentiers entourant directement la maison ayant été seuls déblayés par le concierge.

Le cambriolage n'avait eu lieu qu'au rez-de-chaussée.

Et c'était au rez-de-chaussée qu'on retrouvait les deux corps.

Voilà ce que Petit-Louis et Grand-Jacquet se répétaient, le nez dans le nez, après avoir vu et revu tous les coins de cette pièce, qui s'appelait la salle à manger.

Tout à coup ce dernier frappa du plat de la main un coup sur l'épaule de son collègue.

— Allons, allons, est-ce que nous sommes des ganaches comme les autres ?... Est-ce que nous allons descendre au niveau d'un juge d'instruction, qui met un mois pour saisir le détail le moins important d'une affaire ?...

— Je ne pense point que nous soyons descendus là.

— Pas moi, toujours... Mais toi, mon vieux, pour sûr, ça y est !

— Dis donc, dis donc...

— Enfin, est-ce moi ou toi, ou M. Marsollet, qui a trouvé une contradiction entre la réponse de la petite Mme Balthazar et la réalité ?

— Eh bien, mon vieux, moi je n'en trouve pas une... j'en trouve plusieurs.

— Lesquelles ?

— C'est à débrouiller...

» Tu sais qu'à moi, il me faut une nuit de réflexion sur une affaire.

— Je le sais : ton ciboulot ne fonctionne que sur l'oreiller.

» Chez moi, il marche tout de suite.

— Quitte à s'arrêter.

— Mais je donne l'élan.

— Je donne la certitude.

— Pas toujours.

— Grand-Jacquet, nous avions fait le serment, hier, de ne plus perdre notre temps en disputes.

— Ce serment-là, nous le faisons tous les jours, Petit-Louis.

— Et tous les jours on recommence.

— Ça manquerait à notre existence.

— Bref, qu'est-ce que tu as déniché ?

— Ceci : que la petite Mme Balthazar a menti effrontément.

— Ah !

— Je ne saisis pas ?

— Non.

— Voyons, c'est toi qui viens de me dire : « Donc, les deux corps ont été retrouvés au rez-de-chaussée. »

— Eh bien ?

— Mais ce n'est pas vrai, mon vieux, les deux corps n'ont pas été retrouvés au rez-de-chaussée !

Petit-Louis se donna sur le front un véritable coup de poing :

— En effet ! celui de la maîtresse ici... celui de la bonne, en haut, devant la porte de sa chambre.

— Donc, ce n'est pas en montant de l'office, du sous-sol, et dans ce vestibule qu'elle a été étourdie, endormie, bâillonnée, ligotée.

— A moins qu'on ne l'ait transportée ensuite en haut.

Mais, se reprenant, avant que son camarade eût répondu :

— Non... pourquoi faire ?... ça a l'air plutôt d'un beau brin de femme, cette petite Mme Balthazar... même à deux, on en aurait sa charge dans un escalier.

» A quoi ça avançait-il de la monter au deuxième étage ?

— A rien, répondit Jacques Grand... c'est ce qui me fait réfléchir.

Puis, au bout d'une minute durant laquelle tous deux restèrent plongés dans leurs pensées :

— Se souvient-elle mal ou ment-elle ?

— En tout cas, qu'elle mente ou qu'elle se souvienne mal, le fait est là... on est monté dans les combles pour lui faire son affaire.

On a été la dénicher là, alors qu'elle se tenait coite et qu'elle n'était pas dangereuse, ou... elle y a mis du sien...

— Elle s'est laissé faire...

— Oui, gentiment...

— Ma foi !... est-ce qu'on sait... par le temps qui court

— Elles deviennent si roublardes, les femmes !

— Ce qu'il faut, c'est savoir au juste les antécédents de celle-là.

— Mariée depuis six ou huit mois à un chauffeur...

— Mais avant...

— Parbleu ! oui... avant...

Encore quelques secondes de silence.

— Si on passait au salon ?

C'était Petit-Louis qui parlait.

Ils traversèrent le vestibule et entrèrent dans la pièce très grande, luxueusement meublée, avec de hautes fenêtres à petits carreaux étroits donnant sur le jardin.

La nuit tombait brusquement, comme en hiver.

Les allées et venues avaient cessé dans l'escalier.

Aucun domestique au rez-de-chaussée.

On n'entendait rien, pour le moment, du haut en bas de l'hôtel.

Et c'était bizarre, ce silence, un vrai silence de mort, dans cette maison pleine de confort, d'élégance, où l'on se trouvait comme en un nid bien clos, un de ces grands nids modernes où le chauffage central entretient une température égale.

Il leur fallait y voir et, en tâtonnant, sans les trouver, ils cherchèrent les commutateurs électriques.

Tout à coup, une porte s'ouvrit au premier étage, un pas se fit entendre, très assourdi, sur la moquette de l'escalier.

En même temps, la lumière inonda le vestibule.

La personne qui descendait avait, elle, tourné le bouton.

Un domestique ou un habitué de la maison ?

Quelqu'un de la famille, peut-être.

(Suivre)